

PROGRAMME SESSION BAYONNE

OBJECTIFS

Objectif général :

- Sécuriser le pôle comptabilité de l'association

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les obligations comptables liées au statut associatif
- Comprendre les principes fondamentaux de la comptabilité (trésorerie & engagement)
- Être capable de traiter les pièces comptables de l'association
- Découvrir les différentes phases liées à un exercice comptable
- Appréhender l'utilisation d'un logiciel de comptabilité
- Etablir les premiers documents comptables

CONTENU

JOUR 1

Accueil des participants, présentation de l'action de formation

Les fondamentaux de la comptabilité

- L'association loi 1901 et les obligations comptables
- La distinction entre comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement (avantages-limites)
- Le plan comptable associatif et son utilisation
- L'organisation : exercice comptable, identification et classement des pièces comptables, les livres et documents comptables
- Organisation comptable, documents de saisie, grand livre, balance, ...
- La présentation des documents de synthèse
- Présentation des principes de la comptabilité analytique

JOUR 2

ZOOM sur la compta de trésorerie

- Les mécanismes comptables de base (la notion de dépenses - recettes, la saisie des écritures, édition des documents...)

Travaux pratiques : prise en main d'un logiciel de comptabilité de trésorerie, saisie des pièces comptables sur le journal (création, modification et suppression d'écritures), éditions diverses (grand livre, balance, compte de résultat...), Présentation, lecture du document de synthèse, les notions de comptabilité analytique.

Vers une compta d'engagement :

- Pourquoi une comptabilité d'engagement ?
- Utilisation du plan comptable associatif : particularités de la comptabilité d'engagement
- Les mécanismes comptables de base : la logique de Débit et Crédit, applications pratiques
- Lire et utiliser les livres et documents comptables
- Etablissement et lecture des documents de synthèse : Zoom sur le bilan
- Les étapes incontournables d'un exercice comptable (ouverture, travaux d'inventaire, clôture)

JOUR 3

Travaux pratiques : Se familiariser avec la comptabilité informatisée

- Les spécificités d'une comptabilité informatisée (journaux auxiliaires, comptes de tiers ...)
- Prise en main d'un **logiciel de comptabilité d'engagement**
- **Les essentiels :** la saisie des principales écritures comptables
- Etablissement des **documents financiers** (Bilan & Compte de résultat)
- La **lecture et la présentation** des documents financiers

JOUR 4

Les travaux d'inventaire & clôture- réouverture d'exercices comptables

- Les objectifs des travaux d'inventaire
- Les écritures d'inventaire
 - La régularisation des charges et des produits
 - Les immobilisations et amortissements
 - Les stocks, les provisions, les fonds dédiés
- Ecritures de clôture et établissement des documents de synthèse
- La réouverture de l'exercice comptable :
 - Les principes
 - Les à-nouveaux

Temps de bilan de la formation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Prise en compte des besoins spécifiques des participants
- Alternance d'apports théoriques et applications pratiques
- Outils & méthodes spécifiques à l'association, études de cas

MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée de vidéo projection et d'ordinateurs
- Support de cours, applications
- Mise à disposition d'un outil comptable (démonstration de logiciels)

INTERVENANT(e)S

- Christophe PENALVER - Formateur Consultant - Maitrise en Administration Economique et Sociale, 29 ans d'expérience dans la formation professionnelle, 15 ans d'expérience en soutien à la vie associative

Public : salarié d'association, Dirigeant en charge des finances, Trésorier et trésorier adjoint,

Pré requis : Connaissance minimale de l'outil informatique ; Etre salarié(e), dirigeant dont la fonction est en lien avec la comptabilité

Durée : 4 jours par session

Dates : Mardi 10 novembre 26, Jeudi 19 novembre 26, Mercredi 25 novembre 26, Lundi 30 novembre 26

Lieux de formation : Petite caserne de la Nive, 2 allée des Platanes – 64100 BAYONNE

Horaires : De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Evaluation des acquis : Positionnement en amont de la formation et évaluation finale

Sanction de la formation : Attestation de formation

Effectif : de 4 mini à 12 personnes maxi.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 05.59.14.19.60 ou 64@profession-sport-loisirs.fr